



COMMUNE DE

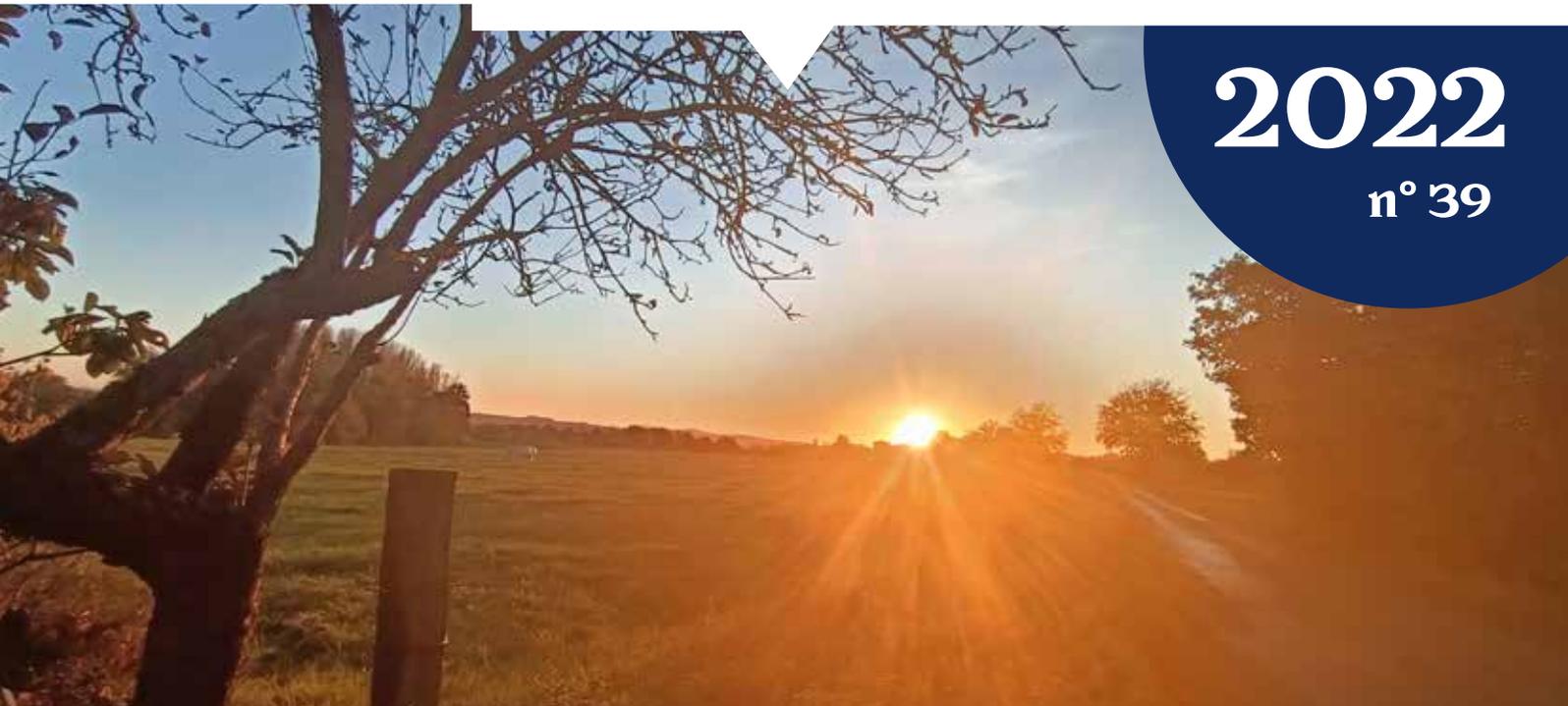
*Magnet*



# BULLETIN MUNICIPAL

2022

n° 39





**1058 habitants  
au 1<sup>er</sup> janvier 2023**

**Superficie 1280 ha**

**Altitude 280 m**

VICHY COMMUNAUTÉ

Canton  
de Saint-Pourçain-sur-Sioule

1<sup>ère</sup> circonscription électorale

Arrondissement de Vichy

Département de l'Allier

Région  
Auvergne/Rhône-Alpes

## **BULLETIN MUNICIPAL 2022**

**Directeur de publication :**  
Véronique TRIBOULET  
*Maire*

**Conception, réalisation,  
traitement de textes :**  
Commission Communication

**Comité de rédaction :**  
Mme le Maire et les 4 adjoints

**Crédit photos :**  
L'œil de Jess et  
Conver's Photographie

**Dépôt légal :**  
Mai 2023

**Création :**  
Com@lamaison

### **Chères Magnétoises, Chers Magnétois,**

Qui aurait pu penser qu'en écrivant le mot du maire l'an dernier, je devrais reprendre les mêmes termes pour cette année 2022. Qui aurait pu penser qu'après deux années terribles dues à la COVID, l'année 2022 serait synonyme pour nous de catastrophe naturelle et de catastrophe tout simplement !!!

Le bilan de ces orages de grêle qui ont touché notre commune pendant la nuit du 4 au 5 juin est, encore aujourd'hui, surréaliste. Ce bilan c'est 285 maisons impactées dont 5 ou 6 complètement perdues, c'est 6 familles à reloger en urgence, c'est des mètres et des mètres de bâche pour mettre hors d'eau et en sécurité des dizaines d'administrés. C'est également une quinzaine de bâtiments communaux à remettre en état ; c'est une caserne qui a subi beaucoup de dégâts et qui a été coupée de son commandement cette fameuse nuit. Mais c'est aussi la preuve que la solidarité existe puisque nous avons travaillé de concert toute cette nuit-là en équipe.

C'est pour cette raison qu'en tout début de ce nouveau bulletin municipal, je souhaite saluer l'engagement sans faille de nos sapeurs-pompiers de Magnet. Sans la détermination et le professionnalisme de ces hommes et ces femmes, qui ont fait abstraction des intempéries qui les touchaient chez eux, qui ont laissé femmes et enfants se débrouiller sans eux, nous aurions peut-être eu à déplorer un bilan plus lourd qu'il ne l'est déjà. Je profite également de l'occasion pour saluer la responsabilité, le sens du devoir et l'engagement de chacun des sapeurs-pompiers de l'Allier venu en renfort lors de cette tragédie sur notre commune : 15 centres ont envoyé des personnels prêter main forte à nos pompiers, et ce sur pratiquement deux semaines. Un grand merci à eux et au SDIS qui a toujours été à nos côtés.

Malheureusement, cet événement va ralentir pour de longs mois nos projets. En effet, la réhabilitation de la plupart des bâtiments communaux va impacter sérieusement l'élaboration du budget 2023, et en particulier celle de notre salle des fêtes détruite après cet orage.

Tout ne sera pas résolu cette année et il nous faut rester prudents et vigilants ; la forte inflation que nous subissons depuis septembre dernier et l'augmentation de l'énergie et des produits de première nécessité vont engendrer des augmentations prévisibles sur notre fonctionnement et avoir un impact non négligeable sur notre budget mais nous tenterons de trouver des solutions pour que cet impact ne se répercute pas trop sur les familles magnétoises.

Pour autant, la vie continue et la municipalité a abordé les questions d'économie d'énergie pour mettre en place des mesures efficaces mais raisonnées : déjà opérationnelle, l'extinction de la lumière entre 21h00 et 6h30 puis la finalisation du dossier relatif à l'éclairage LED moins énergivore sur la commune d'ici à la fin de l'année. Nous réfléchissons à la réalisation de travaux dans divers bâtiments communaux dans le cadre de l'amélioration énergétique mais ces investissements sont lourds et ne pourront pas être actifs cette année.

Concernant la sécurisation et la sécurité sur nos routes et rues, nous sommes conscients des problèmes et nous travaillons de concert avec le Département et l'Agence Technique Départementale afin de trouver là-aussi des solutions qui conviennent au plus grand nombre. Nous savons que les administrés sont partagés sur ce dossier et nous nous efforçons de trouver des solutions pour tous. Mais vous me permettez d'ouvrir ici une petite parenthèse : nous faisons notre maximum pour que notre village soit attractif et sécurisé pour tous mais nous ne pouvons rien contre les incivilités d'une minorité dans le village ! Nous ne pouvons rien contre les chauffards et les gens qui ne respectent pas le code de la route. Nous pourrions installer 3 fois plus de panneaux de limitation de vitesse, rien n'y fera malheureusement. Les gens sont pressés d'aller travailler, pressés de déposer les enfants à l'école, pressés de rentrer chez eux... et ça rien ni personne ne pourra y remédier ; sauf peut-être à boucler notre centralité en zone piétonne.

# SOMMAIRE

Je terminerai mon propos en remerciant notre tissu associatif qui a su reprendre vie peu à peu après notre période COVID. Merci aux bénévoles, à leur implication et le don de leur temps ainsi que les élus impliqués dans de nombreuses manifestations. Je vous invite plus que jamais à ne pas baisser les bras et à faire vivre nos associations. Si vous n'êtes pas encore bénévole dans l'une d'entre elles, franchissez le pas et devenez les artisans de la vitalité communale.

Merci également à nos agents des différents services municipaux pour leur action au quotidien : ils sont la cheville ouvrière de nos actions. Sans eux, nous ne pourrions pas réaliser nos projets et les différentes tâches journalières ou les interventions urgentes.

Enfin je tiens à saluer nos commerçants et artisans qui sont plus que jamais sur le pont en cette période difficile.

Une nouvelle fois bienvenue à Mickaël BRODOWSKI qui vous attend au MK BAR.

Merci à Nathalie et Guy BONJEAN qui prennent une retraite bien méritée après tant d'années au service des administrés dans notre tabac-presse. Bienvenue à Christophe et Virginie TACHON qui viennent de reprendre le flambeau.

Et enfin merci à Sophie et Franck MEUNIER qui ont quitté notre épicerie communale pour d'autres horizons. Bienvenue à Mme CAMMINADA qui a rouvert les portes du Vival depuis le 20 mars.

L'année 2023 est à nouveau synonyme de grandes incertitudes.

Nous traversons une époque infiniment complexe et les équilibres que nous avons toujours connus semblent menacés.

En tant que maire et citoyenne, je ne peux m'empêcher d'être inquiète pour l'avenir de chacun d'entre nous.

La sobriété est plus que jamais d'actualité, et nous nous devons de faire preuve d'une grande humilité devant les enjeux qui se présentent à nous.

Votre Conseil Municipal travaille sans relâche au sein de la commune comme de l'intercommunalité pour construire un cadre de vie qui réponde à vos besoins. Le charme de la ruralité doit se conjuguer avec l'essentiel des services de proximité.

Avec la réhabilitation de la salle des fêtes et de plusieurs bâtiments communaux, nous essayons de programmer d'autres investissements (nouveau columbarium au cimetière, ravalement de façade au tabac, travaux de voirie, achat de divers matériels pour la cantine et le service technique,) ; tous ces projets sont en réflexion.

Mais soyez certains que nous mobiliserons tous les partenariats afin que ces projets d'investissement, s'ils peuvent voir le jour cette année, se réalisent sans augmentation de vos impôts et sans obérer les capacités d'action des générations futures.

Nous poursuivons notre action municipale toujours basée sur le bien vivre ensemble et restons à votre disposition et à votre écoute.

Belle année 2023.

Votre maire,  
Véronique TRIBOULET

Le Mot du Maire .....	p. 2-3
La Mairie .....	p. 4
Bloc note .....	p. 5
Budget 2022 .....	p. 6-7
Tarifs municipaux .....	p. 8
Etat civil .....	p. 9
Achats et travaux .....	p. 10
Nouvelles constructions .....	p. 11
Don du sang .....	p. 11
Le groupe scolaire .....	p. 12-13
La bibliothèque .....	p. 14
Echos de la vie communale .....	p. 14 à 20
Infos communales .....	p. 21
Services proposés par Vichy Communauté .....	p. 22-23
Infos pratiques .....	p. 24-25
Interview et reportages .....	p. 26
Vie associative .....	p. 27 à 33
Le guide des associations .....	p. 34
Calendrier des manifestations .....	p. 35



## Infos pratiques

21 Avenue de la Gare  
Tél : 04.70.59.61.84  
Email : accueil@magnet03.fr

### HORAIRE D'OUVERTURE

Mardi et jeudi de 14h à 18h  
Mercredi et vendredi de 9h à 12h

### LES PERMANENCES de Mme LE MAIRE et des ADJOINTS

**Madame le Maire sur rendez-vous**  
le jeudi de 14h à 16h

**1<sup>er</sup> adjoint, Jean-Michel AUDREN**  
le mercredi de 11h à 12h

**2<sup>ème</sup> adjoint, Stéphanie BOUTROUX**  
sur rendez-vous  
le vendredi à partir de 18h

**3<sup>ème</sup> adjoint, Jean-Louis MERCIER**  
le vendredi de 11h à 12h

**4<sup>ème</sup> adjoint, Philippe DELPIERRE**  
le jeudi de 11h à 12h

### LE PERSONNEL en 2022

Administratif : Karine BOVARI  
Elisabeth GOYARD  
Françoise PARIS  
Technique : Sophia BOUGNOT  
Amélie SINOPLÉ  
Isabelle ROUX

### RESTAURANT SCOLAIRE

Rue des Ecoles  
Tél : 04.70.90.29.83

Elena DAL MAS  
Sylvie GARRIVIER

### GARDERIE PÉRISCOLAIRE

10 Rue des Ecoles

### PÔLE MATERNELLE - Tél : 06.73.07.28.68

Célia GONINET  
Amélie SINOPLÉ  
Luce DAVEAU (de janvier à juin)  
Sophia BOUGNOT (depuis septembre)  
Guillaume IMBERT (depuis septembre)

### PÔLE PRIMAIRE - Tél : 04.70.58.09.73

Noémie BOISVERT  
Sophia BOUGNOT (de Janvier à juin)  
Herwann MOREAU (de Janvier à juin)  
Bastien CHAFFAT (depuis septembre)

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Avenue de la Gare  
Tél : 04.70.58.17.64  
Bénévoles : Nicole SABATIER et Aline MOREAU  
Horaires d'ouverture :  
mercredi de 15h30 à 17h30  
samedi de 9h30 à 11h30

Suivez-nous sur :  
[www.magnet03.fr](http://www.magnet03.fr)

ou sur l'application Intra Muros

Nous comptons 640 abonnés  
à notre page Facebook,  
n'hésitez à nous rejoindre  
pour avoir les dernières informations.



## COMMERCANTS :

Epicerie VIVAL « **Le Panier Gourmand** »  
et **RELAIS DE LA POSTE**  
26 bis Avenue de la Gare  
Mme Dominique CAMMINADA  
tél : 04.70.58.09.63

Boulangerie « **La Maie du Village** »  
26 Avenue de la Gare  
M. Romain LOPEZ  
tél : 04.70.59.61.40

Bureau de tabac « **Le Magnets** »  
5 Place de la Gare  
M. Christophe TACHON  
tél : 04.70.59.62.15

**Le « MK Bar Restaurant »**  
6 Place de la Gare  
M BRODOWSKI Mickael  
tél : 04.70.32.95.59

GAMM VERT « **Le comptoir du Village** »  
(jardinerie offrant plantes,  
outils, vêtements et produits animaliers)  
ZA Les Landelles  
tél : 04.70.59.61.15

## POMPIERS :

Site Antoine Labaye  
Chef de Centre : Laurent GENESTE  
Adjoint au Chef de Centre : Clément GAUDIAT  
tél : 18 ou 112

## CENTRE MÉDICAL :

2 rue Georges Rougeron  
03260 SAINT GERMAIN DES FOSSES  
tél : 04.70.59.63.82

## PRESSE - LA MONTAGNE :

Correspondant du secteur de St Germain des Fossés  
Didier MIGLIACCIO  
tél : 04.70.58.11.54  
courriel : didier.migliaccio@gmail.com

## SIVOM VAL D'ALLIER :

Les Perrières tél : 04.70.58.85.80  
03260 BILLY sivomvalallier@wanadoo.fr

## SICTOM SUD ALLIER :

Usine de Bayet  
10 rue des Bouillots tél : 04.70.45.51.67  
courriel : contact@sictom-sud-allier.fr

**Ordures ménagères** : ramassage tous les mardis matin

**Bacs jaunes** : le lundi matin toutes les 3 semaines

**Points-tri** : plusieurs containers sont à votre disposition :

Rue du Château des Mussets : bac jaune, verre et piles

Rue de la Croix Verte : verre

Les Pernetts : verre

À la Mairie : piles

Rue du quai : verre et textile (point de collecte Le Relais)

Salle des Fêtes : verre

## CULTE :

**Paroisse de Saint Germain des Fossés** : 9 clochers  
tél. : 04.70.59.55.80

**Presbytère** : 2 Rue du Marché  
tél. : 04.70.59.61.55

courriel : paroissestgermain@wanadoo.fr

Messes à Magnet :

horaires et jours affichés sur la porte de l'église

## TRÉSORERIE :

8 rue du bief  
03300 CUSSET  
tél : 04.70.32.37.79

## GENDARMERIE NATIONALE :

Brigade de proximité de St Germain des Fossés  
tél : 04.70.59.61.44

courriel : cob.vichy@gendarmerie.interieur.gouv.fr

## PÔLE EMPLOI :

650 avenue de la Liberté  
03200 VICHY

N° unique candidat : 3949

N° unique employeur : 3995

## Ouverture :

Lundi, mardi, mercredi : 8h30 à 12h30

Jeudi : 8h30 à 12h30

Vendredi : 8h30 à 12h30

sur rendez-vous de 12h30 à 15h30

## CENTRE MÉDICO-SOCIAL

Parc des Epigeards

03260 SAINT GERMAIN DES FOSSES

## Accueil du public - Permanences :

**Association Aide à domicile :**

Tél. : 04 70 59 65 59

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

## Assistantes sociales :

Tél. : 04 70 34 39 80

Manon CREFF : mardis de 9h à 11h30

Isabelle DIAN : mardis de 14h à 16h30

## Protection maternelle et Infantile :

Tél. : 04 70 34 39 80

Point de consultations du Dr GALLIOT (nourrissons)  
et de Mme DUDIT (puéricultrice) sur rendez-vous.

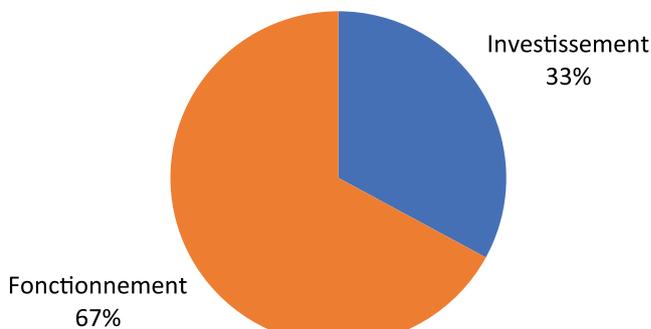
# Budget et réalisé 2022

## Montant global du budget :

### Réalisé 2022 : DÉPENSES

Investissement	355 225 €
Fonctionnement	723 632 €
<b>Total</b>	<b>1 078 857 €</b>

## Réalisé 2022 Répartition des dépenses



## Budget investissement

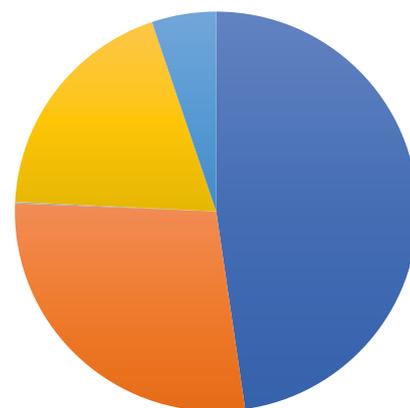
RECETTES D'INVESTISSEMENT	BUDGET	REALISE
Subventions d'investissement (1)	190 261 €	190 261 €
Emprunts	- €	480 €
Excédent d'investissement reporté	111 428 €	111 428 €
Dotations, fonds divers et réserves (2)	73 620 €	76 030 €
Amortissements, dépôts et cautionnements	17 389 €	20 622 €
<b>Total recettes</b>	<b>392 698 €</b>	<b>398 822 €</b>

(1) Dotations diverses de l'Etat ou d'organismes publics

(2) Reversement TVA et Taxe d'aménagement

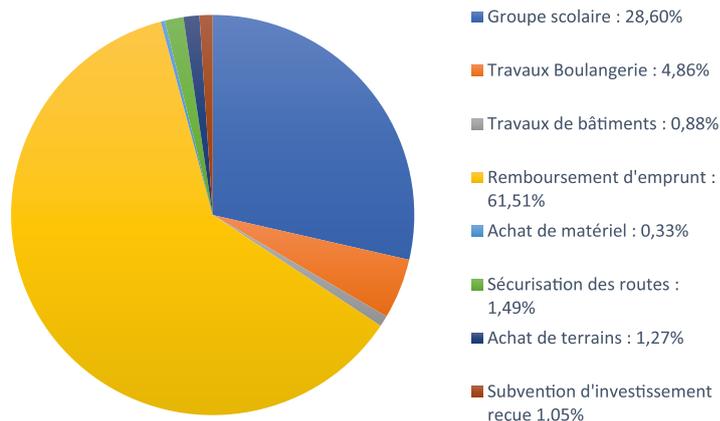
- Subventions d'investissement : 47,71%
- Excédent d'investissement reporté : 27,94%
- Emprunts : 0,12%
- Dotations, fonds divers et réserves : 19,06%
- Amortissements, dépôts et cautionnements : 5,17%

## Recettes



## Dépenses

DEPENSES	BUDGET	REALISE
Groupe scolaire - construction nouvelle cantine	71 167€	101 580€
Travaux Boulangerie	31 968€	17 281€
Travaux bâtiments	17 968€	3 126€
Remboursement d'emprunts	218 752€	218 505€
Voirie communale	23 000€	0€
Achat de matériel	6 070€	1 178€
Sécurisation des routes	5 301€	5 302€
Achat de terrains	4 526€	4 526€
Subvention d'investissement reçue	3 727€	3 727€
<b>Total dépenses</b>	<b>382 479€</b>	<b>355 225€</b>



# Budget et réalisé 2022

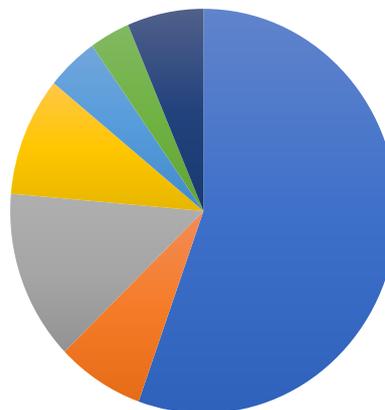
## Budget de fonctionnement

RECETTES	BUDGET	REALISE
Impôts et taxes (1)	442 176€	438 624€
Excédent de fonctionnement reporté	57 821€	57 821€
Dotations, subventions et participations (2)	116 629€	107 573€
Produits des services, domaine et vente (3)	75 302€	75 439€
Autres produits de gestion courante (4)	36 500€	34 270€
Atténuations de charges (5)	20 000€	26 768€
Produits Financiers et Exceptionnels	2 510€	50 488€
<b>Total recettes</b>	<b>750 938€</b>	<b>790 983€</b>

- (1) Impôts directs et compensation par Vichy Communauté  
 (2) Dotations diverses de l'Etat ou d'organismes publics  
 (3) Services périscolaires, concessions cimetière  
 (4) Revenus des immeubles  
 (5) Remboursement sur rémunérations du personnel

Les 50 000€ en produits exceptionnels correspondent à l'avance sur indemnité de l'assurance suite aux dégâts sur les bâtiments communaux.

### Recettes

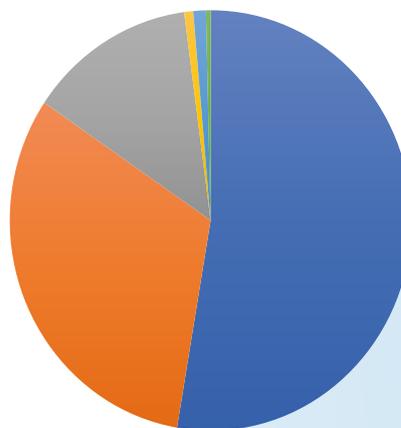


- Impôts et taxes : 55,45%
- Excédent de fonctionnement reporté : 7,31%
- Dotations, subventions et participations : 13,160%
- Produits des services et ventes : 9,54%
- Autres produits de gestion courante : 4,33%
- Atténuations de charges : 3,38%
- Produits financiers et exceptionnels : 6,38%

DEPENSES	BUDGET	REALISE
Charges de personnel, frais assimilés (1)	384 036€	381 201€
Charges à caractère général (2)	230 000€	229 984€
Autres charges de gestion courante (3)	99 723€	97 174€
Atténuation de produits (4)	5 347€	5 248€
Charges financières (5)	7 345€	7 343€
Charges exceptionnelles, Amortissements et Dépenses imprévues	3 146€	2 682€
<b>Total dépenses</b>	<b>729 597€</b>	<b>723 632€</b>

- (1) Salaires, cotisations patronales, médecine du travail  
 (2) Eau, électricité, fournitures, entretien, assurances, télécom, poste  
 (3) Subventions aux associations, CCAS, contributions aux Syndicats Intercommunaux  
 (4) Remboursements de trop perçus sur impôts et taxes  
 (5) Intérêts des emprunts

### Dépenses



- Charges de personnel, frais assimilés : 52,68%
- Charges à caractère général : 31,78%
- Autres charges de gestion courante : 13,43%
- Atténuation de produits : 0,73%
- Charges financières : 1,01%
- Charges exceptionnelles et Amortissements : 0,37%

# Tarifs municipaux

## SALLE DES FÊTES – SALLE POLYVALENTE

Suite aux intempéries du 4 juin 2022, les salles sont inaccessibles jusqu'à nouvel ordre.

## MATÉRIEL

Tarif au 1<sup>er</sup> Janvier 2023 - Délibération n°2021\_12\_02\_049

	Particuliers
Location table 2m plateaux 4m x20	L'unité 4.50 €
Location Banc 2m x12	L'unité 1.50 €
Location chaise	L'unité 0.50 €

## RESTAURANT SCOLAIRE

Tarif au 1<sup>er</sup> Janvier 2022 - Délibération n°2021\_11\_19\_058

Tarif :	3.20 €
Tarif B, occasionnel enfant :	6.00 €
Tarif A, occasionnel adultes :	7.00 €

## GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Tarif au 1<sup>er</sup> Septembre 2021 - Délibérations n°2021\_05\_28\_030

Forfait mensuel matin et soir	64.00 €
Forfait mensuel soir	40.00 €
Forfait mensuel matin	24.00 €
Exceptionnel	8.00 €

## CIMETIÈRE

Tarif au 1<sup>er</sup> Janvier 2023 - Délibération n°2021\_12\_02\_049

CIMETIÈRE	15 ans	30 ans	50 ans	Perpétuelle
Concession simple 1 à 2 places L230 – I100 – P190	220€	350€	575€	1150€
Concession double 2 à 4 places L230 – I200 – P190	380 €	690 €	1150 €	2300 €
Caveau provisoire	1 semaine 30 €			

SITE CINÉRAIRE	15 ans
Columbarium	600 €
Cavurne (structure complète)	700 €

## REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC 2023

Tarif au 3 mars 2023 - Délibération n°2023\_03\_03\_007

### MARCHANDS AMBULANTS

Par véhicule occupation temporaire > 2h	12 €/jour
<i>Est considérée temporaire toute occupation inférieure à 4 jours par mois</i>	
Par véhicule occupation régulière > 2h	6 €/jour
<i>Est considérée régulière toute occupation supérieure à 4 jours par mois</i>	

### VENTE AU DÉBALLAGE

Stationnement sur le parking de la mairie	35 €/jour
---	-----------

### DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES

Par distributeur (maximum 2)	65 €/mois
------------------------------	-----------

### ETALAGES – STANDS DE VENTE

#### Extension permanente :

- Tout dispositif augmentant la surface de vente de 5 à 20 m<sup>2</sup> 35 €/mois
- Tout dispositif augmentant la surface de vente de plus de 20 m<sup>2</sup> 65 €/mois

#### Extension mobile :

- Tout dispositif augmentant la surface de vente de 5 à 20 m<sup>2</sup> 18 €/jour
- Tout dispositif augmentant la surface de vente de plus de 20 m<sup>2</sup> 33 €/jour

### STOCKAGE DIVERS (bennes, conteneurs, box de stockage, ...)

Stockage	35 €/mois
----------	-----------

### UTILISATION COMMERCIALE AVEC AMENAGEMENT AU SOL

(type Algéco, Véranda, Terrasse fermée)	2€ le m <sup>2</sup> /mois
---	----------------------------

### TERRASSES OUVERTES (y compris type barnum)

- ≤ 20 m <sup>2</sup>	18 €/jour
- > 20 m <sup>2</sup>	33 €/jour

### CHEVALETS - PANNEAUX PUBLICITAIRES

Tout dispositif n'augmentant pas la surface de vente	Gratuit
--	---------

### SPECTACLES ITINÉRANTS (CIRQUES, THÉÂTRES, ...)

- Chapiteau moins de 100 places	55 €/jour
- Chapiteau de 100 places et plus	110 €/jour

### CITOYENS FRANÇAIS ITINÉRANTS

- Forfait 48h00	110 €
- Par tranche de 24h supplémentaires	60 €

# Etat civil 2022



## NAISSANCES

MOREAU ROYER Eden	le 31 janvier
THIRARD-COUPEL Aëlys	le 18 mai
SARGNON Maëlys	le 10 juin
LOUP CANHOTO Salomé, Inès	le 25 juin
DESBOUIS Nathan	le 19 juillet
RAMBOUR GIRARD Eléna	le 19 août
NEBOUT Noé, Elio	le 10 octobre
LHERITIER FERREIRA Arthur, Carlos, Yves	le 23 novembre
VILLEMONTAIX Hanaé	le 30 novembre



## BAPTÊMES REPUBLICAINS

SABLON BARRET Sören	le 28 mai
BOMAL Jules et Raphaël	le 16 juillet
AUTHIER Achille	le 6 août

## MARIAGES

JOEL Christophe et COULON Valérie	le 18 juin
HOCHET Jean -Philippe et CAILLET Corinne	le 2 juillet
BOMAL Fabrice et DELPLACE Mélanie	le 16 juillet
GIRAUD Jean-Louis et JACOB Véronique	le 12 novembre

## PACS

HOCHET Jean -Philippe et CAILLET Corinne	le 8 avril
GILLOT Jordan et DE OLIVEIRA Coralie	le 13 juillet
GIRARD Benjamin et RAMBOUR Sarah	le 9 décembre

## DÉCÈS

POTHIER Yves	05/07/2021
DEFFONTIS Georges	01/02/2022
GOSNET Louise	13/02/2022
CAMMINADA Laurent	15/02/2022
ROBERT Gérard	28/02/2022
THEVENET épouse CHAGNAT Annie	08/03/2022
ALLAIS Marcel	26/04/2022
BELOT épouse BALOUZAT Yvonne	13/10/2022
FRAMONT Guy	03/12/2022
NARDY épouse MARIDET Anne	10/12/2022



# Achats et travaux 2022

## Achats

Acquisition du terrain parcelle ZP62 pour 4 526€ dans l'objectif de l'aménagement futur du Site Antoine Labaye.

Equipements à la cantine : congélateur, lave-linge et sèche-linge, matériels de cuisine : 4 273,49€

Capteurs de CO2 pour l'école : 564,30€

Livres et fournitures pour l'école : 6 217,12€ ainsi que des jeux et un but multisports : 1 597,18€.

Engrais et semences pour le stade : 429,76€

## Travaux réalisés en 2022

### LA VOIRIE



Enfouissement des lignes rue du Bourg, et rue du Village Martin. Les anciens poteaux vont bientôt disparaître.

Curage des fossés route des Nautes : 5 444,02€

Achat de panneaux de signalisation : 5 301,60€  
subventionné à hauteur de 3 727,24€.



Pose de nouveaux candélabres dans ces mêmes rues.

### BÂTIMENTS :

#### > Le groupe scolaire

Les travaux sont finis et les enfants ont pu intégrer le nouveau bâtiment dès la rentrée de septembre 2021.

Point financier :

Nous avons réglé les dernières factures sur l'année 2022. Le coût total du bâtiment et de ses aménagements s'élève à 1 023 291,75€. Concernant ce projet nous avons perçu 723 566,25€ de subventions.

#### > La Boulangerie

La boulangerie a été rénovée en 2021 et le conseil municipal a voté une participation de 30 000€ aux travaux. Sur l'exercice 2022, la somme de 17 281,44€ a été versée aux artisans. Il reste 1 facture en attente qui sera réglée sur 2023.

#### > Réhabilitation de bâtiments

L'ancienne cantine a été transformée en garderie, coût des travaux : 1 263,00€

Travaux de réfection dans l'ancienne classe pour y transférer la bibliothèque : 1 862,50€

# Les nouvelles constructions



M GENIN Mme MARINIER - Place Caron



M et Mme HOCHET - Rue du château de Noailly

**Nous souhaitons à tous une très bonne installation  
et espérons que vous trouverez dans notre commune un cadre de vie agréable.**

## Don du sang



L'Association pour le Don de Sang Bénévole de St Germain-des-Fossés et sa Région (Billy, Magnet, St Félix, St Gérard le Puy, Sanssat et Seuillet) vient de réaliser une excellente année 2022 ! Elle vous invite à donner et redonner votre sang en 2023.

**Votre Sang fait la différence  
et les malades comptent sur vous**

L'Association, le site de Moulins de l'EFS, les Municipalités partenaires et les malades remercient les Magnétois et Magnétoises pour leurs participations aux collectes de Sang au cours de l'année 2022 et vous souhaitent une BONNE et HEUREUSE ANNEE !

En 2023, n'oubliez pas aussi de vous inscrire sur le fichier national des DVMO (Donneurs Volontaires de Moelle Osseuse) à l'accueil des collectes de sang et de prendre votre carte de Donneurs d'Organes et de Tissus.

**(Surtout dites-le à vos proches si vous êtes  
d'accord pour offrir vos organes ou tissus)**

### Où et quand donner son sang en 2023

- Mardi 28 février, Salle Socioculturelle de St Gérard le Puy de 15h à 19h
- Mercredi 26 avril, Espace Culturel Fernand Raynaud de St Germain des Fossés de 15h à 19h,
- Jeudi 22 juin, Espace Culturel Fernand Raynaud de St Germain des Fossés de 15h à 19h,
- Lundi 21 août, Espace Culturel Fernand Raynaud de St Germain des Fossés de 15h à 19h,
- Mercredi 18 octobre, Espace Culturel Fernand Raynaud de St Germain des Fossés de 15h à 19h,
- Mercredi 15 novembre, Espace Culturel Fernand Raynaud de St Germain des Fossés de 15h à 19h,
- Vendredi 22 décembre, Espace Culturel Fernand Raynaud de St Germain des Fossés de 15h à 19h,

## RETOUR EN IMAGES SUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022



Sortie randonnée au Puy de Vichatel  
(classes de CE2/CM1 et CM1/CM2)



Visite du parc des loups de  
Chabrières  
Classe de CM1/CM2

Escape Game aux labyrinthes  
géants de Guéret  
Classe de CM1/CM2



Un grand merci à l'Amicale Laïque qui en finançant les bus a permis de rendre toutes ces sorties possibles !

Liaison entre les classes  
de PS/MS et GS



Mme GUILLAUMIN, Directrice

## Rentrée 2022 :

La Commune de Magnet a accueilli 105 élèves en septembre 2022, répartis comme suit :

- > TPS/PS/MS : 25 élèves avec Mme MARZI et Mme BOUGNOT Sophia (ATSEM)
- > GS : 17 élèves avec Mme PELLETIER et Mme SINOPLE Amélie (ATSEM)
- > CP : 15 élèves avec Mme GUILLAUMIN
- > CE1/CE2 : 21 élèves avec Mme PALLANCA
- > CM1/CM2 : 27 élèves avec Mme DESTANNE

Depuis septembre 2021, les horaires de l'école sont les suivants :

- le matin : 8h30 - 11h30
- l'après-midi 13h30 - 16h30

Bonjour à tous, petit rappel.

## Le périscolaire c'est quoi ?

C'est le temps passé dans l'enceinte de l'école en dehors des heures d'enseignement.

Les garderies le matin de 7h00 à 8h20, le soir de 16h30 à 19 h00 ainsi que la cantine (pause méridienne) de 11h30 à 13h20 qui intègre aussi un temps de garde. Tout ceci est assuré par 5 agents municipaux et 2 personnels de l'association AEJ. Merci à eux car ils permettent le bon fonctionnement de nos services qui on le sait sont indispensables aux familles.

Nous accueillons cette année environ 100 enfants à la cantine et 45 enfants le matin et 51 le soir en garderie.

Cette année la commission école a voulu insuffler de nouveaux projets, nous sommes en train de travailler avec les parents d'élèves, le personnel et l'amicale laïque pour améliorer encore notre offre : ouverture des garderies aux parents en fin d'année, nouveaux aménagements sportifs (poteaux de foot, panier de basket, ballons, raquettes etc.).

Le conseil municipal souhaitait d'ailleurs remercier l'amicale laïque, sa présidente Madame GOBERT Sophie pour leur aide de financement dans l'achat des poteaux de foot, des jeux extérieurs ainsi que dans le matériel créatif.

Mme BOUTROUX Stéphanie  
adjointe en charge des affaires scolaires  
et de la jeunesse.

Madame BERNARDIN Virginie,  
Messieurs RANDIER Sébastien,  
BAPTISTE Ludovic et PARIS Xavier



# Bibliothèque municipale

**Bénévoles : Nicole Sabatier et Aline Moreau**

**Ouverture : Mercredi de 15h30 à 17h30**

**Samedi de 9h30 à 11h30**

**Inscription : gratuite sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.**

Notre petite bibliothèque est fermée suite à la tempête du 4 Juin 2022.

Avec un nombre de lectrices et lecteurs en nette augmentation (30 inscriptions de plus en 1 an et demi)

Avec un nombre de livres prêtés en forte augmentation 1500 livres enfants /adultes (Romans, BD, Documentaires, Albums) sur une période de 6 mois, nous sommes ravies d'avoir des lecteurs aussi assidus.

Suite à vos demandes, nous espérons pouvoir rouvrir cette année 2023 notre lieu de rencontres que nous avons mis en place en 2022 (partage sur les livres lus, café de Noël, de Pâques etc.)

Vous proposez de nouveau notre soirée contes qui a été reportée.

Des rencontres auteurs, conteurs, animations.

Nous avons offert à l'école par le biais de l'Allier à livre ouvert qui a pris en charge le coût, une animation découverte d'instruments avec Trio Confluence, des musiciens professionnels, pour les classes de GS maternelle/ CP / CE. Les enfants ont beaucoup apprécié et surtout bien participé.

Nous souhaitons vous revoir toujours aussi nombreux en 2023.

Amicalement

**Nicole Sabatier, Aline Moreau**

## Echos de la vie communale

### Elections Présidentielles les 10 et 24 avril

Nous comptons 722 inscrits sur la liste électorale.

**Au 1<sup>er</sup> tour** : 616 votants

Suffrages exprimés : 593 plus 17 blancs et 6 nuls.

**Au 2<sup>nd</sup> tour** : 601 votants

Suffrages exprimés : 542 plus 44 blancs et 15 nuls.



## Projection du film « Les sillons de la liberté » le 30 avril

La municipalité a organisé la projection du film « Les sillons de la liberté » de René Duranton.

Ce film raconte la vie d'un « paysan d'autrefois, travaillant à l'ancienne » avec ses trois chevaux. C'est un bond en arrière de 50 ans. Tous les spectateurs ont été enchantés du film.



## Cérémonie du 8 mai



### Un peu d'Histoire :

Que s'est-il passé le 8 mai 1945 ?

Il s'agit de la reddition des Allemands lors de la Seconde Guerre Mondiale. Petit retour en arrière : c'est en 1939 que commence cette guerre totale, qui oppose les Alliés (Royaume-Uni, États-Unis, URSS etc.) aux forces de l'Axe (Allemagne, Italie, Japon). Un tournant s'opère en 1942, avec l'Allemagne qui enregistre de plus en plus de défaites. Adolf Hitler se suicide le 30 avril 1945. Son successeur à la tête du IIIe Reich, l'amiral Dönitz, négocie la fin du combat avec les alliés.

## Récital de mélodies françaises à l'église le 10 juin

La municipalité avait organisé un Récital de mélodies françaises à l'église le 10 juin mais nous avons malheureusement dû l'annuler suite à l'orage de grêle du 4 juin.



## Evènements climatiques

1<sup>er</sup> avril, petit épisode de neige



## ORAGE DE GRÊLE, LA NUIT DU 4 AU 5 JUIN, week-end de Pentecôte



L'école, une classe



La salle des fêtes



Les bâtiments communaux ont également été fortement touchés par la grêle. Les travaux de la future bibliothèque venaient juste de se finir... Les travaux vont s'échelonner sur plusieurs années. L'école a cependant été notre priorité pour que les enfants puissent réintégrer leur classe au plus vite mais la salle des fêtes va être inutilisable pour quelque temps. Nous allons très prochainement libérer la salle polyvalente pour que les associations puissent s'y réunir de nouveau.

La solidarité entre voisins a bien fonctionné et ça a été un réconfort pour beaucoup d'entre nous alors, comme l'ont écrit les enfants aux pompiers, MERCI, merci à tous ceux qui ont pris de leur temps pour aider les autres



La future bibliothèque



MERCI



## Elections législatives les 12 et 19 juin

Nous comptons 726 inscrits sur la liste électorale.

**Au 1<sup>er</sup> tour :** 381 votants

Suffrages exprimés : 364 plus 12 blancs et 5 nuls.

**Au 2<sup>nd</sup> tour :** 335 votants

Suffrages exprimés : 300 plus 22 blancs et 13 nuls.



## Juin remise de calculatrices aux CM2

A l'invitation de la municipalité, élèves, parents et professeurs se sont retrouvés le mardi 5 juillet pour la traditionnelle et symbolique cérémonie de départ des élèves du CM2. Cette année, 19 élèves quittent ainsi « le nid » de l'école de Magnet pour aller retrouver le collège et leur classe de 6<sup>ième</sup>.

Ayant tout l'avenir devant eux, ces futurs collégiens vont prendre un nouveau virage dans leur existence, prêts à affronter la vie en se disant qu'elle est belle, et entrer dans un nouveau monde, plein de rêves et d'espérance.

Après le discours de Mme le Maire, les élèves de Mme DESTANNE ont reçu de la part de la municipalité un petit cadeau de départ sous la forme d'une calculatrice.

Un vin d'honneur a ensuite clôturé cette sympathique manifestation.



## Concert en plein air organisé par Vichy Communauté, le 20 août

Vichy Communauté, a organisé cette année une « tournée de l'Opéra », plusieurs concerts dans différentes communes de Vichy Communauté. Nous avons eu la chance d'être choisis pour accueillir le concert de The Churchfitters. « Ce groupe folklorique anglais installé en Bretagne, est l'un des groupes les plus inspirés de la scène celtique. Le spectacle festif et bourré d'énergie de ce quartet réunit les rythmes de la Pop et du Rock avec l'irrésistible joie de vivre de la musique traditionnelle. Trois voix époustouflantes et la maîtrise de nombreux instruments (violin, guitare, bouzouki, contrebasse, flûte, scie musicale, banjo, dulcimer, mandoline, ukulélé, ...) leur donnent un son d'une richesse impressionnante. » Tous les spectateurs sont partis ravis de leur soirée. En effet la musique était joyeuse et entraînante et nous avons découvert certains instruments insolites telle que la scie musicale.

# Echos de la vie communale

## Marche citoyenne du 4 septembre

La municipalité, en collaboration avec l'association Trashbusters de Vichy a organisé sa 1ère marche citoyenne. L'objectif était de ramasser les déchets qui jonchent nos rues et chemins. 7 parcours différents ont été définis.

Merci à l'ensemble des participants et tout particulièrement aux membres de l'association Trashbusters. Nous avons ramassé plus de 20kg de déchets : du plastique, des bouteilles en verre, des cannettes, des mégots,... c'est désolant de voir nos petites routes et chemins de campagne aussi sales. Il en est de notre responsabilité à tous, ne jetez pas vos déchets n'importe où et s'ils s'envolent ramassez les ! Veuillez à ce que vos poubelles soient fermées.

Merci également aux Magnétoises et Magnétois qui, anonymement, ramassent régulièrement les déchets dans les rues



## Marché des producteurs du 9 septembre

La municipalité, en collaboration avec la Chambre d'agriculture de l'Allier a organisé le 1<sup>er</sup> marché des producteurs sur le site Labaye.

L'objectif de cette manifestation est de venir découvrir les producteurs locaux et leurs produits et de manger sur place afin de passer une soirée conviviale.

Merci à l'amicale des sapeurs-pompiers et à la Pétanque d'avoir tenu la buvette et pour s'être occupé d'une partie de la logistique. Merci également à Magnétic Dogs pour leur démonstration.

Nous vous donnons rendez-vous le 30 juin 2023 pour la deuxième édition.

Coût de la manifestation : 1 238€.

## Cérémonie du 11 novembre

Le 11 novembre commémore l'Armistice de la Première Guerre mondiale, signé le 11 novembre 1918 dans un wagon arrêté dans la forêt de Compiègne (Oise). Après quatre ans de lutte, ce traité met fin aux combats, reconnaît la victoire des Alliés et la défaite des Allemands.





## Cérémonie du 5 décembre

Le 5 décembre est une journée de recueillement et d'hommage national aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie ainsi qu'aux rapatriés d'Afrique du Nord, aux disparus et aux victimes civiles.

Hommage leur a été rendu par les membres des ACPG-CATM et la municipalité.

## CCAS

Le CCAS a mis en place en 2021 une nouvelle prestation pour tous les habitants de Magnet accueillant un nouvel enfant. C'est avec joie que nous avons pu recevoir tous ces bébés ainsi que leur famille en mairie le 16 avril pour leur remettre un bon d'achat de 50€ en magasin spécialisé. Nous présentons à nouveau toutes nos félicitations aux heureux parents.

**Pour bénéficier de cette prestation, il faut :**

- Habiter Magnet depuis au moins 3 mois
- Être inscrit sur les listes électorales
- Faire la demande dans les 3 mois suivants l'arrivée de l'enfant.



*Cérémonie des naissances 2021*

Deuxième temps fort du CCAS, le repas des aînés. Il a eu lieu cette année le 19 novembre à la salle des fêtes de Bost. Nous avons passé un agréable moment tous ensemble. Nous remercions vivement la commune de Bost de nous avoir prêté la salle.

Les gens qui n'ont pas pu ou pas voulu venir au repas et qui ont retourné leur coupon réponse dans les temps, ont reçu un colis de fin d'année.

En 2023, les membres du CCAS ont souhaité mettre en place une nouvelle action. Nous organisons, avec l'aide du CCAS de Vichy, une session du programme « Séniors sur la route ». Cette session, gratuite, se déroule sur 2 matinées à la Mairie de Magnet. Elle s'adresse en premier lieu aux 70 ans et plus, mais il sera possible d'organiser d'autres sessions pour d'autres tranches d'âge par la suite. Le but est de faire de la prévention, de faire quelques rappels sur le code de la route, comment se situer dans les ronds-points, et la vigilance à avoir quant aux prises de médicaments, de la fatigue,... Les places sont limitées.



## CPI MAGNET



C'est encore une année bien particulière que nous venons de traverser. En effet, le 4 juin dernier, notre commune subissait un orage de grêle sans précédent. L'ensemble de la population a été impactée par ce phénomène violent. Il a fallu aux secours presque un mois pour venir en aide aux sinistrés. Nous avons fait de notre mieux mais l'évènement était d'une telle ampleur que nous n'avons pas pu contenter tout le monde rapidement et ce malgré de nombreux renforts en personnels et matériels venus de centres de secours de tous départements. Je remercie mon équipe pour son implication et sa disponibilité durant cette longue période qui nous a tous touchés.

L'activité opérationnelle en 2022 est en nette augmentation avec plus de cent interventions effectuées contre une soixantaine en 2021.

L'effectif du centre est, aujourd'hui, de 16 Sapeurs-pompiers, renforcé dernièrement par l'arrivée du Sapeur THOMAS Adlyne, portant le personnel féminin au nombre de 4.

Malgré cette période difficile, nombreux d'entre nous ont participé à différents stages ou formations, notamment le passage du permis poids lourd en vue de la dotation d'un nouveau véhicule prochainement.

Je tiens à remercier également le bureau de l'Amicale qui a organisé le repas champêtre en juillet et la Sainte Barbe en fin d'année.

Merci pour l'accueil et la générosité que vous nous réservez lors de la distribution de nos calendriers.

En espérant des jours meilleurs, l'ensemble des sapeurs-pompiers de Magnet vous souhaite une très bonne année 2023.

« Quand la vie te donne une centaine de raisons de pleurer, Montre-lui que tu en as mille de sourire ».

Lieutenant GENESTE Laurent - *Chef de Centre*



## Incivilités et dégradations

Site Antoine Labaye : vol d'une porte : le wc de droite n'a plus de porte. Coût du remplacement : 222,58€ sans compter le temps passé par les agents.

### PETIT RAPPEL

Au stop de la rue du bourg, il est interdit d'aller tout droit direction du bar et du tabac. La rue est en sens unique.

## Parcours de randonnée - La MAGNETOISE PR n°47

Vichy communauté a répertorié un certain nombre de parcours de randonnées sur l'ensemble des communes faisant parties de l'agglomération de Vichy dont 1 sur notre commune, la Magnétoise. Vous pouvez télécharger la fiche randonnée sur [www.allier-auvergne-tourisme.com](http://www.allier-auvergne-tourisme.com)

47 La Magnétoise **FACILE / 10 km**

Préparez votre randonnée sur : [rando.allier-tourisme.com](http://rando.allier-tourisme.com)

**1 DÉPART** (Rte. N 46302 - km. E13504)  
Depuis le parking en face de la mairie, prendre à droite. Longer l'avenue de la gare puis la route de St Gérard Le Puy sur 600m, tourner à gauche rue du Boulas.

**2 THÉVENET**  
Tourner à gauche puis 160m plus loin tourner à droite route des Pernetts, à la patte d'oie prendre à gauche.

**3 LES PERONNETS**  
Au 2<sup>ème</sup> croisement prendre à droite place de l'Herbet, suivre la route sur 1,5km.

**4 SIGAUD**  
Au niveau du croisement, prendre à gauche puis immédiatement le chemin à droite.

**5 LE GRAND CHEMIN**  
Au niveau du croisement prendre tout droit puis 200m plus loin à gauche, suivre la route.

**6 LA GRAVE**  
Au croisement prendre la 2<sup>ème</sup> à gauche puis suivre le chemin. Une fois la traversée du ruisseau faite prendre à gauche sur l'allée du Jacquelin.

**7 CHÂTEAU DE MUSSETS**  
À la fin de l'allée prendre à gauche rue de château de Mussets.

**8 PLACE CARRON**  
Au niveau de la place Caron prendre à droite rue du bourg pour rejoindre le point de départ.



## Nouveaux arrivants

Vous venez de vous installer sur notre commune, soyez les bienvenus !

Les personnes récemment installées dans la commune, sont invitées à se faire connaître en Mairie. C'est aussi l'occasion de demander son inscription sur les listes électorales.

## Inscription listes électorales

S'inscrire est nécessaire pour faire valoir son droit de vote.

L'électeur ayant déménagé doit se réinscrire auprès de la mairie du nouveau domicile, ou déclarer sa nouvelle adresse en cas de déménagement dans la même commune. Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut demander à être inscrit sur les listes électorales au plus tard le dernier jour du 2<sup>ème</sup> mois précédant le 1<sup>er</sup> tour du scrutin.

### Plusieurs solutions :

- En ligne sur [service-public.fr](http://service-public.fr), sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- En mairie sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile

## Recensement 16 ans

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes Français, filles et garçons, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile (ou au consulat, s'ils résident à l'étranger) et ce, entre la date anniversaire de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent.

La Mairie (ou le consulat) délivrera alors une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver précieusement. En effet, cette attestation sera réclamée pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée).

Ce recensement est également obligatoire en vue de la participation à la Journée Défense et Citoyenneté. Les données issues du recensement faciliteront l'inscription sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.



## L'AGGLOMÉRATION DE VICHY COMMUNAUTÉ



VICHYCOMMUNAUTÉ

### NUMÉRIQUE

## UN FAB LAB POUR L'AGGLOMÉRATION

Se rendre au FabLab, se former sur ces nombreux équipements, c'est intégrer à part entière la Communauté numérique de l'agglomération.



Imprimantes 3D, découpe laser, brodeuse numérique... Ouvert au public depuis 2019, le Fab Lab de Vichy communauté est une fabrique numérique ouverte à tous les publics : particuliers, étudiants, porteurs de projets, artisans, entreprises, associations...

Basé à l'Atrium à Vichy, cet atelier de 300m<sup>2</sup> comporte sept pôles en libre-service : textile, réalité virtuelle, impression, menuiserie, plasturgie... que chacun peut utiliser après une formation gratuite dispensée sur place par le fab manager.

### Le numérique pour tous

Labellisée Fabrique Numérique de Territoire par le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, l'agglomération veut faire du numérique, un enjeu d'éducation pour les plus jeunes, d'insertion pour les exclus du numérique ou encore de développement des territoires et des entreprises locales.

### MOBILITÉ

## TRANSPORT À LA DEMANDE

Mobival, service de Transport à la Demande de Vichy Communauté propose dix lignes directes reliant 18 communes de Vichy Communauté au coeur d'agglomération et quatre propositions d'horaires aller-retour en moyenne par jour.

Ce service est proposé à un tarif très attractif de 2€ le trajet (4€ pour un aller-retour). Quelle que soit la catégorie d'utilisateur (conditions pour les scolaires et les mineurs), l'adhésion préalable au service Mobival est indispensable avant le premier voyage en composant le 04 63 64 72 00 du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Bulletin d'adhésion et fiches horaires sur [www.vichy-communaute.fr/services/se-deplacer/mobival](http://www.vichy-communaute.fr/services/se-deplacer/mobival)

Disponible à l'accueil de votre commune, par voie postale ou par mail aux futurs adhérents qui ne peuvent pas se déplacer.

Pour les personnes en situation de handicap, il existe un service de transport à la demande déposant les usagers en porte à porte.

Mobil'hand fonctionne 7j/7 de 6h30 à 20h. Les tickets sont en vente auprès du conducteur. Les carnets sont en vente auprès du service Mobilhand à l'Hôtel d'agglomération ou dans les véhicules sur demande au moment de la réservation (obligatoire au 04 70 96 16 16 du lundi au vendredi de 9h à 12h).



Il existe également un Fablab à Lapalisse, il est situé 26 rue Winston Churchill, 03120 LAPALISSE, à l'intérieur du Télécenre Espace Économique. Le Fablab de Lapalisse organise aussi des Repair'Café, La 10<sup>ème</sup> Edition aura lieu au Printemps 2023 en collaboration avec le SICTOM Sud-Allier et la MAIF.

N'hésitez pas à consulter leur site [www.fablablapalisse.fr](http://www.fablablapalisse.fr) pour de plus amples renseignements.



# Services proposés par Vichy Communauté

#2

## PROXIMITÉ FRANCE SERVICES À SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS

France Services est un équipement de proximité qui accompagne les habitants éloignés du cœur d'agglomération, dans leurs démarches de la vie quotidienne avec les différentes administrations grâce à la présence d'animateurs formés, lors de permanences ou en visioconférences.



### Horaires d'ouverture

Lundi et jeudi : 13h et 17h  
Mardi : 8h30 à 12h30 et 13h à 17h  
Mercredi et vendredi : 8h30 à 12h30

2 rue de Moulins  
03260 Saint-Germain-des-Fossés  
Tél. : 04 70 58 29 53

Les services délivrés à France Services :

- **C.A.F.** : informations sur les prestations sociales et accompagnement à l'utilisation du site CAF.fr (création de compte, démarches en ligne, envoi de pièces justificatives...), aux horaires d'ouverture de France Services pour la Caisse des Allocations Familiales ;
- **C.P.A.M.** : démarches d'accès aux soins, à la prévention et aux remboursements via des visioconférences avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Allier. Les usagers peuvent être mis en relation directement avec un conseiller, sans rendez-vous le mardi et jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h30, et sur rendez-vous les autres jours ;
- **M.S.A. Auvergne (Mutuelle Sociale Agricole)** : rendez-vous avec des conseillers en protection sociale en présentiel ou des agents d'accueil en visioconférence ;
- **A.N.T.S (Agence Nationale des Titres Sécurisés)** : accompagnement des usagers pour les démarches à effectuer sur le site ants.gouv pour les demandes d'immatriculation, permis de conduire, ... ;
- **PÔLE EMPLOI** : suivi des demandeurs d'emploi dans le cadre de l'accompagnement global ;
- **C.A.R.S.A.T. Service retraite (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)** : informations et conseils pour la retraite avec la possibilité de joindre un conseiller de la C.A.R.S.A.T. du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h ;
- **MISSION LOCALE DE VICHY ET SA RÉGION** : accueil et accompagnement des moins de 26 ans avec la permanence mensuelle sur rendez-vous en appelant le 04 70 30 15 30. Une permanence est réalisée le 2ème lundi après-midi du mois de 13h30 à 17h (sur RDV) ;
- **C.D.A.D 03 (Conseil Départemental d'Accès au Droit)** : permanence 1 fois par mois et contact téléphonique dédié ;
- **Médecine du Travail** : Permanences pour visites médicales préventives sur convocation pour les agents de la Fonction Publique Territoriale
- **Finances publiques** : permanences les mardis après-midi uniquement sur rendez-vous (48h à l'avance) au 04 70 58 29 53 ou en ligne sur impots.gouv.fr



## Urbanisme

L'urbanisme est de la compétence de Vichy Communauté. Vos demandes d'autorisations peuvent être réalisées en ligne :

[Habitat.vichy-communaute.fr/demande-en-ligne](https://www.habitat.vichy-communaute.fr/demande-en-ligne)

Si vous rencontrez des difficultés dans votre démarche en ligne, nous vous invitons à vous diriger vers le conseiller numérique de Vichy Communauté qui peut vous accompagner dans la procédure de dépôt. Pour la prise de rendez-vous, vous pouvez le faire en ligne via le site de la maison de l'habitat <https://www.clicrdv.com/vichy-communaute> ou par téléphone au 04.63.01.10.65 (ouvert le lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h).

**Petit rappel : vous devez faire une déclaration de début mais aussi une déclaration de fin de travaux.**

**Quelles autorisations, pour quels travaux ?**

**TOIT**  
Tuites (réfection de toiture) : DP  
Aisvent, gréau  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• > 20 m<sup>2</sup> : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP

**PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :**  
DP

**FAÇADE, RAVALEMENT :** DP

**CRÉATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES :** DP

**PISCINE**  
• < 10 m<sup>2</sup>, non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité  
• < 100 m<sup>2</sup> ouverte : DP  
• < 100 m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80 m de haut : DP  
• > 100 m<sup>2</sup> étou de haut étou local technique > 20 m<sup>2</sup> : PC

**PORTAIL :** DP

**CABANE BOIS OU BÉTON**  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• > 20 m<sup>2</sup> : PC

**MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE :** DP

**VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES**  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 40 m<sup>2</sup> : DP  
• > 40 m<sup>2</sup> : PC

**TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)**  
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité  
• Surélévation étou avec fondations profondes < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• Surélévation étou avec fondations profondes > 20 m<sup>2</sup> : DP  
• Surélévation étou avec fondations profondes > 20 m<sup>2</sup> : PC

**GARAGE**  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• > 20 m<sup>2</sup> : PC  
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

**DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :**  
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>.  
• Pour une extension supérieure à 20 m<sup>2</sup> et en cas de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m<sup>2</sup>.

Attention : à éviter des cas particuliers ou le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

## Démarches administratives

DOCUMENT	OÙ S'ADRESSER ?	PIÈCES À FOURNIR
<p><b>Carte nationale d'identité</b> Validité : <u>Les anciennes cartes :</u> Personne majeure : 15 ans Personne mineure : 10 ans</p>  <p><u>Les nouvelles cartes :</u></p> 	<p>Mairie de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cusset</li> <li>- Mayet de Montagne</li> <li>- Vichy</li> <li>- Le Donjon</li> <li>- Dompierre-sur-Besbre</li> <li>- Gannat</li> <li>- Le Donjon</li> <li>- Moulins</li> <li>- Varennes-sur-Allier</li> </ul> <p><b>Attention prendre rendez-vous avant toute démarche + démarche internet</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 extrait de naissance</li> <li>- 2 photos d'identité récentes</li> <li>- 1 justificatif de domicile</li> <li>- Présence obligatoire du demandeur</li> <li>- Présentation de la carte d'identité à remplacer</li> <li>- En cas de perte ou de vol de la pièce d'identité : 25€ en timbres fiscal</li> </ul> <p>Pour les mineurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence d'un des parents avec sa carte d'identité</li> <li>- Livret de famille</li> <li>- Jugement de divorce s'il y a lieu</li> </ul>
<p><b>Passeport</b> Validité : Personne majeure : 10 ans Personne mineure : 5 ans</p> 	<p>Mairie de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cusset</li> <li>- Mayet de Montagne</li> <li>- Vichy</li> <li>- Le Donjon</li> <li>- Dompierre-sur-Besbre</li> <li>- Gannat</li> <li>- Le Donjon</li> <li>- Moulins</li> <li>- Varennes-sur-Allier</li> </ul> <p><b>Attention prendre rendez-vous avant toute démarche + démarche internet</b></p>	<p>Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement</p>
<p><b>Inscription liste électorale</b></p>	<p>Mairie ou inscription sur internet <a href="http://www.service-public.fr">www.service-public.fr</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Carte d'identité</li> <li>- Justificatif de domicile</li> </ul>
<p><b>Carte grise</b></p> 	<p>Les cartes grises se font uniquement sur Internet par l'intermédiaire du site <a href="http://www.ants.gouv.fr">www.ants.gouv.fr</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivre les instructions du site <a href="http://www.ants.gouv.fr">www.ants.gouv.fr</a></li> </ul>
<p><b>Extrait d'acte de naissance, de mariage ou de décès</b></p>	<p>Mairie du lieu de l'évènement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Livret de famille</li> <li>- Carte d'identité</li> </ul>
<p><b>Duplicata de Livret de famille</b></p>	<p>Mairie du domicile</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actes des évènements (mariage, naissances, décès)</li> </ul>
<p><b>Déclaration de décès</b></p>	<p>Mairie du lieu du décès</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Certificat de décès</li> <li>- Livret de famille du défunt</li> </ul> <p><i>La déclaration doit être faite dans les 24 heures suivant le décès</i></p>



La collecte des encombrants sur Magnet aura lieu le Jeudi 30 Novembre 2023

# Infos pratiques



**Obligatoires**

## BADGES DÉCHETTERIES



A partir du 2 janvier 2023, il sera obligatoire de présenter son badge dans les déchetteries équipées du contrôle d'accès. En l'absence de badge, l'entrée en déchetterie sera refusée.

### QUI EST CONCERNÉ ?

Particuliers, professionnels et collectivités doivent être en possession de leur badge. Pour les particuliers, chaque foyer se verra remettre un badge et, concernant les professionnels et collectivités, le SICTOM Sud-Allier délivrera un badge par véhicule. Le badge est gratuit.

### COMMENT OBTENIR SON BADGE ?

Vous pouvez demander votre badge d'accès directement en vous connectant sur le portail internet : [www.accès-dechetterie-sictom.horamet.com](http://www.accès-dechetterie-sictom.horamet.com)

Vous serez invités à compléter un formulaire et à scanner les documents à fournir. Votre inscription sera ensuite validée par le SICTOM Sud-Allier et un compte usager sera créé à votre nom.

**OU**

Vous pouvez obtenir votre badge en complétant le bulletin d'adhésion disponible auprès du gardien de déchetterie ou sur notre site.

Ce bulletin est à renvoyer au SICTOM Sud-Allier, accompagné des justificatifs demandés, à l'adresse suivante : **SICTOM Sud-Allier - 10 rue des Bouillots - 03500 BAYET** ou par mail : [contact@sictom-sud-allier.fr](mailto:contact@sictom-sud-allier.fr)

Dans les deux cas, les données personnelles seront utilisées, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), et les documents fournis seront détruits par incinération après leur enregistrement.

Dans les deux cas, votre badge d'accès vous sera adressé par voie postale dans un délai d'un mois environ.

N° Vert 0 800 831 628

Suivez-nous sur : [www.sictomsudallier.fr](http://www.sictomsudallier.fr)  
[contact@sictom-sud-allier.fr](mailto:contact@sictom-sud-allier.fr)



## Évolutions 2023

### DU NOUVEAU AU SICTOM



### OBLIGATION DE TRIER SES BIODÉCHETS

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, le SICTOM devra proposer une solution de tri des déchets organiques pour tous les usagers. Vos élus ont d'ores et déjà voté la gratuité des kits compostage : commandez le vôtre et adoptez un composteur domestique !

Pour séparer la part de biodéchets de vos ordures ménagères, environ 17% de la poubelle, le compostage à domicile est une solution simple, efficace, économique et écologique. Le SICTOM Sud-Allier vous offre un kit composé d'un composteur -300 ou 600 litres- qui peut être accompagné d'accessoires (bioseau et/ou aérateur). Cette dotation est couplée avec une brève formation.



**RDV sur notre site : [www.sictomsudallier.fr](http://www.sictomsudallier.fr) pour davantage d'infos et pour réserver votre date et votre créneau de récupération du kit compostage.**  
Aucune distribution ne sera assurée sans réservation préalable

### ÉVOLUTION DU RÈGLEMENT DE COLLECTE

Désormais, toute poubelle présentée à la collecte des ordures ménagères et contenant des déchets verts, des emballages en verre ou des emballages et papiers sera refusée. Les agents de collecte sont chargés de vérifier le bon respect de ces consignes avant de ramasser la poubelle.

Suite aux dernières analyses d'ordures ménagères, nous constatons que 54% de notre poubelle contient encore de nombreux déchets qui doivent suivre une autre filière de collecte et de traitement : tri, compostage, déchèterie. Emballages, papiers, végétaux et emballages en verre ne doivent plus être traités par incinération. Nous comptons sur vous !

### OBLIGATION DE POSSÉDER UN BADGE POUR LES DÉCHÈTERIES

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, il sera obligatoire de posséder un badge pour accéder à 12 de nos déchèteries. Le nombre de passages annuels sera en outre plafonné à 24.

Déchèteries concernées : Bayet, Bellesnaves, Chantelle, Charmell, Ebreuil, Gannat, Monétay/Allier, St Germain des Fossés, St Prix, St Yorre, Tronget et Varennes/A.



Suivez-nous sur : [www.sictomsudallier.fr](http://www.sictomsudallier.fr)  
[contact@sictom-sud-allier.fr](mailto:contact@sictom-sud-allier.fr)



## Bienvenue à M. BRODOWSKI Mickaël, repreneur du bar restaurant le Café de la gare renommé le « MK bar »

La reprise du Café de la gare a eu lieu le 19 Avril 2022 par Mickaël BRODOWSKI et s'appelle dorénavant le MK BAR RESTAURANT.

Mickaël est cuisinier de métier et il a déjà eu une affaire dans l'Allier.

Il propose un menu ouvrier tous les midis de la semaine. Les soirs et week-end il convient de réserver à l'avance. Des menus à thème sont également proposés les week-ends.

Il a développé la branche traiteur qui n'existait pas auparavant, ce qui permet de répondre à une demande des particuliers pour diverses occasions telles que des anniversaires, baptêmes, mariages ... Il travaille également beaucoup avec le milieu associatif de la commune et des communes avoisinantes.

Vous pouvez le contacter pour toutes demandes au 06 72 58 35 68 ou par mail [lecuistodu03@hotmail.fr](mailto:lecuistodu03@hotmail.fr).

Mickaël Brodowski



## Hommage à Annie Maridet



Anne NARDY est née le 26/07/1935 à Champblanc, à Magnet. Puis elle habite à la Côte avec sa famille. Elle se rend à pied à l'école de Magnet où elle grandit. Par la suite, elle rencontre Jean Maridet, son « Jeannot » lors d'un bal à Magnet puis ils habitent quelque temps aux Brugnauds, Ils se marient le 25 juillet 1953 à Creuzier le Neuf puis viennent vivre à Magnet, Place Caron où Alain en 1954, Christian et Bernard en 1956 naissent.

Ils décident de faire construire une maison à l'entrée du village en 1960. La famille s'agrandit avec l'arrivée de Sylvie en 1960 et Martine en 1967.

Elle participe avec son « Jeannot » aux festivités de la commune avec beaucoup de gaieté : ils adoraient s'amuser !

Par la suite ses enfants la comblent avec 7 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants.

Elle a parcouru le village avec son fidèle vélo pendant toute sa vie. Elle pose son vélo en juillet 2022 et nous quitte le 10 décembre 2022.

La famille

## ACPG - CATM

Association des Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc et veuves de l'Allier : Association ayant pour but de défendre les intérêts moraux et matériels des anciens combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc et susciter des liens d'amitié entre ses membres.

Cette année encore nous avons participé aux cérémonies commémoratives du 8 mai, 11 novembre et 4 décembre en hommage aux morts pour la France. Nous avons également pu organiser notre concours de Tarot. Merci à nos fidèles participants et amis.

Je vous souhaite à tous une bonne année 2023.



**Elie GENESTE, *Président***

## Amicale des sapeurs-pompiers

Magnétoises, Magnétois

En tant que Président et au nom de l'ensemble de l'amicale des sapeurs-pompiers de Magnet, je tenais à vous remercier chaleureusement de l'accueil que vous nous avez réservé lors de notre passage pour nos calendriers de fin d'année, mais également de votre présence lors de nos différentes manifestations, c'est en partie grâce à vous que l'on peut mener à bien nos projets.

Je remercie également nos anciens sapeurs-pompiers qui ont toujours répondu présents pour nous épauler sur nos différentes manifestations mais également la municipalité qui reste constamment à notre écoute conjointement avec le SDIS pour différents aménagements et rénovations du centre.

Nous avons pu mettre en place pour la première fois en 2022, notre brocante et nous réitérerons en 2023 le 25 juin.

Je remercie l'ensemble des sapeurs-pompiers de Magnet sur lesquels j'ai pu compter tout au long de cette année.

**Sergent-Chef Nicolas NEBOUT,**  
***Président de l'amicale des sapeurs-pompiers de Magnet***



## Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers

Encore une année bien terne avec ce COVID.

Lors de notre assemblée générale nous avons décidé de maintenir notre marche du 9 octobre qui s'est déroulée sous un soleil radieux. 101 personnes ont sillonné nos chemins de Magnet et des communes environnantes. Merci à toutes et tous. En 2023, la marche est programmée au 8 octobre.

Le 3 septembre, l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers avait organisé un voyage au Musée de Jacques Chirac et à l'Ardoisière de Travassac. Nous avons passé une bonne journée.

Pour terminer, nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2023.

**Daniel URBAIN, *Secrétaire***

## Croix blanche

Tout d'abord, nous remercions la Mairie de Magnet pour le stationnement des véhicules de secours dans sa cour pendant la période des postes de secours.

Les secouristes assurent la sécurité sanitaire sur les manifestations sportives et culturelles dans tout le département de l'Allier et parfois en renfort dans le Puy de Dôme pour les matchs de l'ASM. Suite aux nouvelles directives gouvernementales, les secouristes sont de plus en plus sollicités.

Monsieur Alfredo GONCALVES a été brillamment reçu à son module de formateur référent (moniteur) en Sauveteur Secouriste du Travail (SST) et les Premiers Secours Civiques (PSC). Félicitations pour cette réussite dans l'association. Des dates de formation SST et PSC tout public seront mises en place selon la disponibilité du moniteur.

Contacts pour la formation ou les postes de secours : Alfredo GONCALVES au 06.61.46.31.07 ou Jean Louis NEBOUT au 07.78.28.08.47

**Jean Louis NEBOUT**

## Comité des fêtes

A peine sortis d'une période difficile due au COVID, voilà que les caprices de la météo anéantissent les maisons et les locaux de la commune. En effet, nous n'avions plus accès au four à pain ni à la salle des fêtes. Notre local aussi a été endommagé. Il nous a fallu une journée pour trier, nettoyer, et bâcher les chars qui pouvaient être sauvés. C'est la mort dans l'âme que nous avons décidé d'annuler notre traditionnel bœuf à gogo du dimanche midi pour la fête. Malgré cela le samedi sera réussi. Le concours de pétanque du samedi après-midi était complet avec 64 équipes (nous avons même dû refuser des équipes) et l'organisation par le MK Bar de la soirée andouillettes frites, suivi du traditionnel bal en plein air. Le dimanche a été plus calme à cause de la chaleur plombante et malgré July et les majorettes, qui animèrent le site jusqu'au feu d'artifice qui comme par le passé a réuni une foule nombreuse. Merci à tous les forains, à la municipalité et à vous les magnétois pour votre fidélité.

Cette année, pour le bonheur des enfants, nous avons eu la visite de Mickey, Minnie, Olaf et la Pat Patrouille !!! à l'année prochaine pour découvrir de nouveaux invités.

**Georges GRENIER, Président**



### Voici la composition de notre nouveau bureau 2023 :

- Présidente : Angélique DUFOUR
- Vice-Présidente : Natacha KOWALEWSKI
- Trésorier : Jean-Michel JOUAT
- Trésorier adjoint : Philippe VIDAL
- Secrétaire : Nicolas NEBOUT
- Secrétaire adjoint : Steeve LAPOILE

## Magnetic dogs

Déjà trois ans d'existence pour l'association "Les Magnétiques Dogs" !

Trois ans durant lesquels nous avons rencontré des personnes soucieuses du bien-être de leur chien et qui veulent vivre en harmonie avec lui.

En effet, toutes les semaines deux moniteurs diplômés dispensent des cours d'éducation canine de base, afin que la vie auprès de son animal préféré soit la plus douce et harmonieuse possible.

Nous conseillons les maîtres en leur faisant faire des exercices simples et variés, qu'ils doivent répéter dans leur vie quotidienne. Le principe est de travailler en s'amusant.

Enfin pour ceux qui le désirent, nous proposons de faire un peu de sport avec son chien, histoire de partager de bons moments avec lui.

Nous avons également certains de nos élèves qui s'inscrivent à des examens officiels organisés par la SCC (Société Centrale Canine) et qui obtiennent de très bons résultats.

Venez nous voir travailler, venez voir le bonheur d'avoir un chien bien éduqué !  
Merci à la Mairie de Magnet pour son soutien.

**Laurence DUPLAIX, Présidente**



## Magnet-Pétanque

Cette année nous avons enfin renoué avec la coupe d'Allier pour nos 16 licenciés. Toutes les rencontres se sont déroulées dans un bon état d'esprit aussi bien à l'extérieur que localement. Et nous avons organisé plusieurs concours internes.

Notre assemblée générale s'est tenue le 10 décembre 2022. A cette occasion nous avons réélu notre bureau : Daniel URBAIN Président, Guillaume IMBERT Vice-Président, Laurent GENESTE Trésorier, Sandrine URBAIN Secrétaire.

En espérant une bonne année 2023, nous vous souhaitons bonheur et santé à tous.

**Daniel URBAIN, Président**

## L'association Magnet Village Électrifié

C'est avec l'aide des membres de l'association Magnet Village Électrifié et 4 années de réhabilitation d'un ancien bâtiment industriel situé en plein cœur du village que le musée-conservatoire Électrodrome a vu le jour en 2007.

Le conservatoire Électrodrome présente l'électrification et son histoire. Ses guides lèvent le voile sur l'impact de l'arrivée de la Fée Électricité dans la vie quotidienne de Magnet, l'un des premiers villages électrifiés de France, et mettent en valeur plus de 1000 objets électriques du 20<sup>e</sup> siècle.

Les pièces sélectionnées, abritées dans 3 halls distincts, sont réparties en 9 thèmes différents : L'Électro-ménager et le domestique, les appareils de mesure de l'électricité, l'agriculture, l'artisanat, l'éclairage, la production et le transport de l'électricité, l'Image et le Son, le médical, et bientôt, un projet d'extension sur le dernier volet qui concernera le monde de l'écrit & du traitement de l'information.

L'année 2022 a vu l'arrivée de nombreuses machines-outils pour façonner le bois, comme des machines à sabots, et d'autres modèles pour transformer des pièces d'acier. C'est le patrimoine industriel du Bourbonnais qui est ainsi remis en valeur.

Un grand clin d'œil aussi avec un des premiers prototypes de voiture électrique qui est venu agrémenter l'accueil de notre musée.

L'Electrodrome évolue constamment au gré des découvertes effectuées par nos membres et surtout grâce à tous nos visiteurs.

Nous sommes bien sûr toujours à l'écoute pour accueillir de nouveaux membres.

Tous les membres de MVE souhaitent à chacun de vous le meilleur pour 2023.

### **Electrodrome**

**11, rue du Bourg**

**Ouvert tous les jours sur rendez-vous : 06 89 25 05 88**

**Site internet : [electrodrome.org](http://electrodrome.org)**

Nous assurons l'accueil et l'expérience de visite au meilleur niveau et serons très heureux de vous accueillir.



**Le Président, André ROUX, et son équipe de bénévoles**



## Indépendante Boule de Magnet



Amélie et Colette avec Bernard Daubard,  
Président de la FF de Sport-Boules.

L'assemblée générale de l'I.B. Magnet a clôturé une saison de reprise sportive riche en résultats :

- en championnat double mixte 3&4 : les équipes Franchisseur et Lombard se sont qualifiées pour Riom-ès-Montagne.
- en simple féminines 4 : Laurence Lecoin nous a représenté au championnat régional à Brives-Charensac. Alors que Dominique Lombard en F3 s'inclinait seulement en finale dans ce même championnat.
- en double masculin 3 : Bernard Pirol et Pierre Meunier nous ont représentés à Aurillac.

Il manquait au tableau un résultat national..

C'est chose faite avec l'équipe féminine Nationale 2 de Colette Carcassin associée à Amélie Lapendry (entente entre l'IBM et le Sport Boule St Pourcinois) qui s'est ouvert la porte des championnats de France de St Denis les Bourgs suite à 7 concours qualificatifs.

A l'issue de deux jours de compétition elle s'est hissée sur la plus haute marche du podium, offrant à l'IBM le 1er titre de Championne de France.

En mai, le club a également organisé le championnat départemental quadrette vétérans sur ses jeux du boulodrome des Landelles, qui fut une belle réussite.

Comme tous les ans, un concours OPEN organisé fin juillet, a permis à ceux qui le souhaitent de pouvoir s'initier à notre sport dans une ambiance conviviale. D'autres concours amicaux, comme le Challenge Meunier en tête à tête, ont également marqué la saison par leur bonne participation et leur bonne tenue.

L'arrivée au club de nouveaux licencié(e)s résidant à Magnet, est également une source de satisfaction.

**Jean-Louis CHAUCHOT, Secrétaire**

### SAISON 2022/2023 :

- Organisation à Magnet des huitièmes et quarts de finale des AS de l'Allier le 29 avril 2023.
- Grand Prix 32 quadrettes le 10 juin 2023, suivi, le lendemain d'un concours double mixte.
- Doublette semi-nocturne le 7 juillet 2023.
- Concours amical OPEN le 30 juillet 2023.

Le club invite toutes les personnes intéressées à venir s'initier lors des entraînements qui se déroulent au boulodrome des Landelles les mercredis de mars à octobre à partir de 14h30.

## Magnet'vous

Après le COVID, ce sont les intempéries du 4 juin dernier qui ont eu raison des cours de gymnastique. En effet, la salle des fêtes étant hors d'usage depuis ce jour-là, nous ne disposons plus de local pour pratiquer de l'activité physique.

C'est la raison pour laquelle les cours n'ont pas repris en septembre dernier. L'association Magnet'Vous est par conséquent mise en stand-by jusqu'à la rentrée prochaine.

**Corinne PARIS, Présidente**

# Vie associative

## AMHA

Après le COVID qui nous a privé de manifestation en 2020 et 2021, la grêle a causé l'effondrement d'une partie du plafond du local du four à pain. Le sort s'acharne mais les membres de l'association ne baissent pas les bras ; les réparations ont été réalisées à temps. C'est le 18 septembre que peut avoir enfin lieu la fête du pain tant souhaitée par les membres de l'association. Ce fut la 23<sup>ème</sup> édition. L'arrivée de nouveaux bénévoles vient compléter l'équipe notamment un ami boulanger à la retraite très qualifié.

Malgré ces deux années d'interruption nous retrouvons le succès. Le beau temps étant de la partie, les gourmands de bon pain, brioches, gâteaux et pizzas sont au rendez-vous.

Les amateurs de brocante peuvent s'adonner à leur passe-temps favori.

Nous espérons que cette fête du pain donnera élan pour la réalisation de nombreuses autres.

Merci à tous nos bénévoles pour leur implication et leur bonne humeur. Je vous incite à venir découvrir notre association à l'occasion de notre assemblée générale le 11 mars 2023 au four à pain.



**Philippe DELPIERRE, Président**

## L'Amicale laïque

L'Amicale Laïque est une association en lien avec l'école de Magnet, qui a pour vocation de soutenir financièrement les projets des enseignantes.

Pour cela, l'association organise tout au long de l'année différentes manifestations ouvertes à tous.

Les fonds ainsi récoltés servent à financer des sorties scolaires en lien avec le projet d'école et un arbre de Noël au cours duquel un spectacle est offert à tous les enfants.

Cette année nous avons également participé avec la municipalité au financement de jeux extérieur pour les périscolaires. (BUT DE FOOT...ect...)

Le LOTO annuel a été remplacé par une tombola.

Une chasse aux œufs pour Pâques a été organisée au Château des Mussets ouvert par les généreux nouveaux propriétaires Mr et Mme BALDRIDGE

L'école a pu organiser sa kermesse annuelle, malgré les dégâts de la grêle, les cours avaient repris et les enfants ont pu nous offrir un beau spectacle.

Si vous souhaitez soutenir notre école, nous vous invitons chaleureusement à participer aux futures manifestations,

- La tombola de Noël, qui permet de gagner un chapon pour les fêtes de fin d'année
- Le marché de Noël le 3 décembre 2022
- Chasse aux œufs de Pâques au Château des Mussets dimanche 9 avril 2023
- Le loto le 22 avril 2023 dans la salle des fêtes de Creuzier le Neuf
- La kermesse (après un sondage auprès des parents) cette année la kermesse se tiendra un vendredi : le vendredi 23 juin 2023, report (pluie, canicule) le vendredi 30 juin 2023.

A l'occasion de l'Assemblée Générale, le bureau a changé :

- Mme Sophie GOBERT reste présidente,
- Mme Noëlie MAMUEL est trésorière, remplace Ludivine CHEBAI
- Mme Angélique THALABARD reste secrétaire.

En espérant vous voir nombreux lors de nos manifestations, afin de permettre aux enfants de notre école de continuer à bénéficier d'animations et d'apports culturels indispensables à leur épanouissement, nous vous souhaitons à tous, petits et grands, une bonne et heureuse année 2023.

**Sophie GOBERT, Présidente**

## MAGNET SEUILLET SAINT GERAND FOOT (MSSG)



### Saison 2022-2023



#### Equipe séniors

Les séniors se sont engagés, cette année, en **D4** avec une équipe composée d'environ 20 joueurs. Ils sont accompagnés de **Kamardine Ali M'Ze, entraîneur principal** et **Jean-François TRAVICHON, coach assistant**.

Ils disputeront le championnat sur les terrains de Saint Gérard le Puy, Seuillet et ils pourront, cette année, fouler le terrain de Magnet.



#### Ecole de foot

Notre école de foot accueille des enfants de **5 ans à 18 ans**. Depuis cette année, **l'école de foot est LABÉLLISÉE FFF !** Le nombre de licenciés ne fait que grandir avec la création, pour la saison 2022-2023, d'une équipe **U18**, du fait de l'entente entre le MSSG et le club de Saint Germain. Ce qui nous fait, pour cette nouvelle saison environ 140 licenciés jeunes Aussi, **le foot féminin se développe** dans notre club avec de plus en plus de jeunes filles qui intègrent les équipes.



#### Dirigeants & dirigeantes

Cette année, l'équipe des dirigeants s'est vue agrandit avec l'arrivée d'une dizaine de dirigeants dont sept femmes, quatre d'entre elles intègrent le comité directeur. Les dirigeantes se sont déjà pleinement impliquées dans la vie du club en étant présentes pour la buvette lors du bal à Saint Gérard-le-Puy.



### Manifestations 2022-2023

**Choucroute** : 19 novembre 2022 (Seuillet)  
**Belote** : 4 février 2023 (Saint Gérard le Puy)  
**Loto** : 2 avril 2023 (Saint Gérard Le Puy)  
**Paëlla** : 13 mai 2023 (Seuillet)  
**Assemblée Générale de fin de saison** : 18 juin 2023

### Informations à connaître

 Magnet/Seuillet/Saint-Gérard-le-puy Foot

 mssg foot

#### Boutique MSSG

Renseignements : [contact@ekipyourteam.fr](mailto:contact@ekipyourteam.fr)

L'ensemble du club Magnet Seuillet Saint Gérard Foot (MSSG) vous souhaite une belle et heureuse année 2023

# Vie associative

ASSOCIATION siège social	PRÉSIDENT	SECRÉTAIRE	TRÉSORIER	DÉLÉGUÉ(E) MAIRIE
<b>ACPG-CATM</b> Mairie	Elie GENESTE 04 70 59 65 18	Georges POTIER 04 70 59 60 26	René TRIBOULET	Philippe DELPIERRE
<b>A.M.H.A.</b> Four à Pain, Site A Labaye	Philippe DELPIERRE	Marc MONTUPET	Marie-Christine POTIER 06 15 95 99 03	Xavier PARIS
<b>Amicale Laïque</b> Mairie	Sophie GOBERT 06 87 34 22 74	Angélique GIGNAC	Noëlie MAMUEL	Jean-Michel AUDREN
<b>Amicale des Sapeurs-Pompiers</b> 23 Site A Labaye Caserne	Nicolas NEBOUT	Ludovic MOUTET	Thibaud NOTIN	Xavier PARIS
<b>Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers</b>	Jean-Louis NEBOUT	Daniel URBAIN	Robert MICHALET	Ludovic BAPTISTE
<b>Comité des Fêtes</b> Rue du Quai	Angélique DUFOUR 06 40 46 66 07	Nicolas NEBOUT	Jean-Michel JOUAT	Stéphanie BOUTROUX
<b>Indépendante Boule</b> 7 Rue des Landelles «La Cabane» 04 70 58 12 25	Pascal RUFFAUT	Jean-Louis CHAUCHOT	Sébastien LOMBARD Jean-Louis CHAUCHOT Daniel FRADIN	Jean-Yves SIROT
<b>Magnet Pétanque</b> Rue du Quai	Daniel URBAIN	Sabrina URBAIN	Laurent GENESTE	Corinne GENESTE
<b>M.V.E.</b> Electrodrome 11 Rue du Bourg 04 70 58 27 99	André ROUX	Isabelle ROUX	Roland SAULNIER	Marc MONTUPET
<b>Magnet'Vous</b> Mairie	Corinne PARIS	Florence BERCHEM	Corinne GENESTE	
<b>M.S.S.G. FOOT</b> 2 Rue Maurice Dupont 03150 ST GERAND LE PUY	Alain MARIDET Vice-Président	Mélanie RYPEN	Louis MAUPLIN	Jean-Louis MERCIER
<b>SECOURISTES FRANCAIS CROIX BLANCHE DU VAL D'ALLIER</b> 29 Av de la Gare 04 70 32 07 88	Alfrédo GONCALVES	Valérie VIAL 06 40 08 05 78	Claudie MALLERET 04 70 99 80 59	Virginie BERNARDIN
<b>Magnetic Dogs</b> Mairie	Laurence RENON DUPLAIX 06 59 68 75 56	William RENON	Chloé DUPLAIX	Angélique DUFOUR

# Calendrier des manifestations 2023

## Janvier 2022

- 20 Assemblée Générale du **Comité des fêtes**  
29 Assemblée Générale **Amicale des Sapeurs-pompiers** (CPI Magnet)

## Février

- 4 Concours de belote à **St Gérard le Puy MSSG Foot**

## Mars

- 11 Assemblée Générale **AMHA** (four à pain)  
18 Assemblée Générale **MVE** (Electrodrome)

## Avril

- 2 Loto **MSSG Foot** (St Gérard le Puy)  
Pâques Chasse aux œufs **Amicale Laïque**  
9 Brocante **MVE**  
15 Cérémonie **CCAS** Remise des bons naissances  
22 Loto à Creuzier le neuf (à partir de 19h00) **Amicale Laïque**

## Mai

- 8 Cérémonie commémorative **ACPG/CATM** (Monument aux Morts)  
13 Paëlla à Seuillet **MSSG Foot**

## Juin

- 5, 6 et 7 Global Games **Municipalité**  
10 et 11 Concours 32 quadrettes et concours doubles mixtes **Indépendante Boule**  
23 Concert au Château des Mussets **Municipalité**  
23 Kermesse **Amicale laïque** (Ecoles)  
25 Brocante **Amicale des sapeurs-pompiers**  
30 Marché des Producteurs **Municipalité** (Site Labaye)

## Juillet

- 7 Semi-nocturne en double **Indépendante Boule** (boulodrome des Landelles)  
22/23/24 Fête patronale **Comité des fêtes**  
30 Concours Open (ouvert à tous, licenciés ou non) **Indépendante Boule** (boulodrome des Landelles)

## Août

- 6 Challenge Lucas et Roland Meunier (ouvert à tous, licenciés ou non) **Indépendante Boule** (boulodrome des Landelles)

## Septembre

- 9 Méchoui **Amicale des Sapeurs-pompiers** (site Antoine Labaye)  
16 et 17 Journées du Patrimoine **MVE** (Electrodrome)  
17 Fête du Pain et brocante **AMHA**  
24 Concours officiel **Magnet Pétanque**

## Octobre

- 8 Randonnée **Anciens Sapeurs-pompiers**  
14 Octobre rose **Amicale des Sapeurs-pompiers**

## Novembre

- 11 Cérémonie commémorative **ACPG/CATM** (Monument aux Morts)  
18 Repas du CCAS  
25 Choucroute à Seuillet **MSSG Foot**

## Décembre

- 2 à confirmer Marché de Noël **Amicale Laïque**  
2 ou 3 ? Arbre de Noel **Amicale des Sapeurs-pompiers**  
3 Cérémonie commémorative **ACPG/CATM** (Monument aux Morts)  
16 Sainte Barbe **Amicale des Sapeurs-pompiers**  
A définir Assemblée Générale **Magnet Pétanque**

# Souvenirs de classe... Les reconnaissez- vous ?

(Réponse dans notre prochain bulletin)



## Les aviez-vous reconnus ?



Thomas FAURE, Yann ?, Rachelle FAURE, Viencent ROUX, Jérôme ROBERT, Sandra ROBERT,  
Bruno LAVEDRINE, Sonia LAVEDRINE, Frédéric POURET, Nathalie POURET  
Sandrine COURAUD, Béatrice MASTON, Isabelle CHEIO, Mina Sylvana ?,  
Vincent DARBELET, Floris VALCOURT, Emilio DA VEGA, Luis DA VEGA,

Christophe MASTON, Céline GAGNON, Isabelle GAGNON, Nicolas ROPIOT, Serafi DA VEGA, Stéphane MARIDET, Fabien MARIDET.